L'Économie formelle du cercle de Bobo-Dioulasso, 1899-1930

Mahir Şaul Universite d'Illinois, Urbana-Champaign

Cette étude se propose de présenter un aperçu de l'économie du cercle de Bobo-Dioulasso pendant les trois premières décennies du vingtième siècle, telle qu'elle a été enregistrée dans les documents de l'administration coloniale. Les questions qui guident notre recherche sont le rôle de la politique coloniale dans l'intégration des populations du cercle à l'économie monémire française et l'effet des stratégies et résistances locales sur la direction de ce développement. Une grande partie de nos données sont fournies par les rapports mensuels, trimestriels et annuels du cercle, qui ont été principalement consultés dans les Archives Nationales de la Côte d'Ivoire. Certaines informations numériques que nous avons extraites de ces documents sont présentées sous forme de tableaux pour faciliter des travaux ultérieurs. Malheureusement, ces séries ne sont pas complètes, à cause des lacunes dans le matériel que nous avons pu consulter. Notre ambition a été d'aller dans les années les plus réculées, qui sont heureusement aussi les plus richement représentées dans le patrimoine conservé à Abidjan. Le présent récit s'arrête vers 1930, moment qui peut être considéré comme le commencement d'une nouvelle époque s'annonçant sous les effets conjoints et contradictoires de l'attente du chemin de fer et de la crise mondiale, le premier événement reliant l'économie du cercle à celle de la colonie de la Côte d'Ivoire, et le deuxième donnant un coup mortel à l'espoir colonial de créer une économie d'exportation, ce qui contribua à la dissolution de la colonie de Haute Volta.

^{&#}x27;I.e travail dans ces Archives (ANCI) fut mené pendant les étés des années 1994 et 1995. J'ai consulté la série EE, surtout SEE 1/2/3/4/5/6. Je remercie le programme Fulbright-Hays et la Fondation John D, and Catherine T. MacArthur qui m'ont soutenu pendant ces périodes. J'ai aussi mené des recherches dans les Archives Nationales de France Section Outre Mer à Aix-en-Provence, les Archives des Pères Blancs à Rome, et la collection dans le Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique à Ouagadougou. Les informations sur les premiers chefs de canton de Bebo-Dioulasso proviennent surtout des documents preservés dans le Haut-Commissariat de la ville. Je dois reconnaissance à un grand nombre de personnes qui m'ont facilité le travail et l'ont rendu plus agréable, parmi lesquelles je tiens surtout à mentionner Mme. Grace Hemmings-Gapihan qui a été mon hôtesse et interlocutrice pendant la plus grande partie de mes séjours à Abidjan. A Urbana, Soo Hyun Jang a été mon assistant critique et astucieux durant le traitement des chiffres pour en extraire les tableaux presentés et Stéphane Pillet a lu le manuscript pour la forme.

Il est évident que les documents coloniaux ne donnent qu'un tableau partiel et déformé de ce qu'on peut imaginer être l'économie dans cette première phase de l'époque coloniale. Le personnel européen qui sont nos témoins et acteurs d'avant-scène, n'en étaient pas complètement inconscients, et leurs avertissements éveillent parfois notre attention. Les informations glanées dans les rapports officiels sont saisies ici à travers le filtre de près de vingt ans de travail éthnographique et pour les époques plus récentes par la mémoire orale de la population locale qui nous présente des élements de compréhension et de comparaison. Les contradictions ou la cohérence internes des documents administratifs à travers le temps constituent une autre base de travail critique. Le va-et -vient entre tous ces points de repère pour la construction progressive d'une trajectoire historique permet, nous l'espérons, une interprétation qui bien que partielle surtout quant à ses aspect quantitatifs, n'est pas illusoire sur son fond. L'économie telle qu'elle est décrite dans les rapports administratifs est un phénomène social digne d'étude en soi-même; l'écart entre celui-ci et l'économie plus vaste, et la capture croissante de cette économie par la comptabilité coloniale, dans la mesure où on peut en dire quelque chose, sont des aspects intégraux de l'historiographie que nous nous proposons.

Croissance de l'administration

Les renseignements se rapportent parfois à l'ensemble du cercle et parfois à ses subdivisions. Notre intérêt se porte surtout sur la circonscription du centre, celle de Bobo-Dioulasso. Comme la délimitation du cercle et de ses subdivisions subirent des remaniements, fréquents surtout dans les cinq premières années, notre point de départ sera un résumé de la mise en place de l'organisation administrative. L'histoire coloniale du futur cercle commence avec la prise de Sia par le commandant Caudrelier à la suite d'un combat le 25 septembre 1897. Après son retour dans la région de Diébougou, Caudrelier décide de créer un nouveau poste militaire à Sia, et y envoie le lieutenant Sagolz. Le 25 mars 1898 Caudrelier fixe le centre de la région Niger-Volta dans cette ville baptisée Bobo-Diouasso, et en fait la base de ses opérations contre Babemba de Sikasso. Après la prise de

Sikasso, il laisse le commandement de la région Niger-Volta au Commandant Pineau qui arrive dans la ville le 21 juin. C'est Pineau qui en septembre 1898 pose les bases de l'administration du cercle de Bobo-Dioulasso dans son rapport intitulé Projet d'Organisation de la Région de la Volta Occidentale². Il proposa de diviser les nouveaux territoire en huits cercles. Le Cercle de Bobo-Dioulasso était entouré par les cercles de Minianka (Kouitala) et de la Volta Occidentale (Koury) au nord, ceux du Lobi et de Bouna à l'est, ceux de Bonké et de la Haute-Bandama au sud, et celui de Sikasso à l'ouest. "L'enclave de Kong" était provisoirement rattachée à Bobo-Dioulasso parce que le manque de renseignements ne permettait pas une délimitation même vague du centre et du nord de la Côte d'Ivoire. Par contre, le futur canton de Nanergué était inclu dans le cercle de Sikasso. Ces délimitations se précisèrent ultérieurement lorsqu'on acquit une meilleur connaissance du pays. Un ordre du 3 janvier 1899 adopta la rivière Leraba pour frontière entre Bobo-Dioulasso et le cercle de Bandama qui fut ainsi augmenté des environs de Kong, et le décret du 17 octobre de la même année étendit la colonie de la Côte d'Ivoire jusqu'à cette nouvelle frontière. Le 1er janvier 1903 quatre cantons passèrent du cercle de Sikasso à celui de Bobo-Dioulasso. A ce moment là, le cercle avait une superficie de 40.000 km² dans des limites qui restèrent plus ou moins constantes jusqu'à la fin de la période coloniale. Un autre remaniement en janvier 1913 emputa le canton de Folona, situé entre le Leraba et la Bagoé, qui fut adjoint à Sikasso. Le 1er mars 1919 le cercle fut inclu dans la colonie nouvellement constituée de Haute Volta par l'acte constitutif qui dissout le Haut-Sénégal-Niger.

Comme ailleurs dans la colonie, dès le début l'organisation territoriale était basée sur les cantons, bien qu'elle fut fantasmagorique pendant les cinq premières années de campagne militaire. Le capitaine Marandet écrivit dans son rapport de 1902: "les divisions administratives sont beaucoup moins celles qui existent que celles que nous voudrions voir exister". Ce qu'il y avait de particulier dans l'administration du cercle de Bobo-Dioulasso,

²ANCI, AOF VII, 4.

comme dans celui du cercle de Dédougou, est qu'on y créa des subdivisions plus étendues regroupant plusieurs cantons sous l'autorité des chefs guerriers locaux. Caudrelier créa trois "Etats" dans le cercle. Celui qui regroupait le plus grand nombre de cantons était confié à Pintié-Ba Watara de Kotédougou, allié actif dès le début de la conquête. Les deux autres Etats furent donnés aux aînés Watara: Tieba Nyandane de Matroukou (en reconnaissance, semble-t-il, des services rendus par sa parente Guimbi Watara aux explorateurs français), et Morifing. Quand la convention de 14 juin 1889 mit un terme à la compétition entre les gouvernements français et anglais en fixant les limites de leurs colonies respectives, les traités signés avec les chefs locaux perdirent toute leur importance sur la scène internationale. Les commandants qui se succédèrent à court interval avaient de différents avis sur l'utilité pratique d'associer les chefs Watara à l'entreprise de soumission du pays. Déjà dans son Rapport Politique du mois d'août 1902, le Capitaine Marandet met en cause les "Etats" en faveur d'une administration directe basée sur des chefs de village. Devant leur incapacité à tenir dociles certaines régions, les territoires placés sous la dépendance des chefs d'Etat Watara furent réduits, sévèrement dans le cas de Pintié Ba, mais il n'est pas facile de tracer cette évolution parce que le nombre de canton aussi changea par consolidation et division. Certains cantons furent retirés, redonnés, et puis retirés encore aux "Etats" Watara. Néanmoins, la structure administrative des Etats ne fut pas supprimée.

En 1903, le cercle comprenait 34 cantons. Cette même année, les cantons de Tierla, de Sindou, et de Bérégadougou furent placés sous l'administration du commandant de poste de Banfora. En 1904 fut créée la subdivision de Banfora, incluant sept cantons: Banfora, Nafona, Téngréla, Séniéna, Bérégadougou, Sindou, Loumana, aussi bien que des villages "indépendants" tenus en dehors de tout canton. Dans la circonscription de Bobo-Dioulasso, selon le Rapport d'Ensemble de 1903 établi par le Capitaine Desallais, les Etats de Pintie-Ba comprenaient les cantons de Dandé, Dausoumadougou, Diefoula, Karankasso, Komonos, Kotédougou, Ba, Dakoro, Guéndougoumi, Karaborola, Kimini.

Bala, Faramana, Letiéfesso, et Ouanguélédougou. Les neuf derniers canton ne comptaient plus dans la liste en 1906, selon la Monographie du Cercle de 1920, mais Soubakaniédougou y est inclus. Les cantons de Tieba en 1903 étaient: Koumi, Niénégué, Siankoro, Sidardougou, Déguélé, Koro, Dorosiés, Béréba; en 1906 il restait seulement les quatres premiers. En 1903, l'Etat de Morifing englobait les cantons de Foulasso, Fara, Karankasso, Kaya, Moroloba, Toussias, Timparla, Ouéré, Nanergué, Kouéré et Soungaroundaga; en 1906 les cinq derniers n'étaient plus dans la liste. On se rend compte que ces Etats n'étaient pas constitués sur des territoires contigües, ce qui peut expliquer l'usage grammatical inconsistant de la forme plurielle ou singulière pour chacun de ces Etats.

Le canton de Bobo-Dioulasso resta en dehors des Etats dès le début et eu comme chefs de canton des aînées des DagasoZara, Dolo (décéde le 22 décembre 1900), Sogosin (décédé le 10 avril 1903 à 71 ans) et Sine (décédé le 26 mars 1907). En 1904 les cantons de Bereba, Folona, Nanergué, Tagouara, deux groupement foulbé et des villages Samblas, Semous, Toussias, Tourcas ne faisaient plus partie non plus des "Etats" Watara et dépendaient directement du cercle.³

Dans cette première structure administrative, les villages avaient des chefs nominaux mais c'était des gens désignés par les villageois pour mener des pourparler plutôt que des figures d'autorité. Dans le Rapport d'Ensemble de 1903, on lit:

Il y a bien partout un chef de village ou tout au moins un indigène qui en porte le titre et qu'on présente comme tel quand nous le demandons. Mais les villages où son rôle et son autorité s'exercent réellement sont extrêmement peu nombreux. D'ailleurs les chefs d'Etats et les chefs de canton ne les connaissent généralement pas.

Dans les environs de Bobo-Dioulasso, on dit des chefs de village de cette époque qu'ils étaient plutôt comme des griots qui faisaient fonction de crieur public.

L'interlocuteur de l'administration était le chef de canton, quand celui-ci était en dehors de

³ANCI, Haut-Sénégal-Niger, 5EE 2.

la jurisdiction d'un chef d'Etat Watara. Ailleurs, les chefs des trois Etats Watara constituaient un niveau supérieur entre les cantons et l'administrateur. Le rapport d'ensemble de 1903 dit des trois chefs d'Etat Watara:

ils arrivent à recruter dans leur états, les porteurs et travailleurs dont nous avons besoin, sans que nous ayons trop à les aider (...); de même ils nous fournissent assez facilement des matériaux de construction; enfin mais plus difficilement, ils coopèrent à la perception de l'impôt, pour les villages qui acceptent ce tribut. Mais il n'en existe pas moins dans leurs Etats quantité de villages dont ils ne peuvent obtenir ni porteur, ni matériaux, ni impôt sans que nous intervenions.

Selon le Capitaine Marandet, en 1902 les chefs d'Etat Watara nommaient comme chef de leurs cantons leur captifs, domestiques, ou sofas. En 1903 le Capitaine Desallais écrit:

Ils appellent chef de canton un de leurs parents résidant à Bobo ou celui de leur sofa qui a l'habitude d'aller transmettre les ordres dans ce canton plutôt que dans un autre et qui habite Bobo auprès de son chef quand il n'est pas en mission dans son canton. C'est ainsi que chez Pintié Ba le même sofa est à la fois chef des cantons de Faramana et de Komonos qui sont à 140 km l'un de l'autre. Il habite Bobo qui est à 50 km du plus raproché de ces deux cantons.

Le Rapport Général sur la Politique du Cercle en 1908 nous laisse entendre que la décision de supprimer ces Etats était déjà prise mais retardée. On lit: "Ces trois Etats (...) qui ont pour chef (...) trois vieillards (...) sont appelés à la mort de leur chefs à être divisés en cantons indépendants." Quand Pintié Ba mourut en 1909, il fut remplacé par son fils Karamoko, mais à la mort de Dafogo, héritier de Tieba, en 1912, le troisième Etat fut supprimé. Quand le commandant Maubert arriva vers la fin de 1914, le cercle comprenait 29 cantons et 27 villages indépendants. Seize de ces cantons relevaient directement du cercle tandis que les treize autres, d'une supérficie totale de 18,000 km² étaient placés sous l'autorité des deux chefs, Karamoko et Morifing. C'est Maubert qui, avec l'approbation du gouverneur de la colonie, effectua la grande réforme administrative: Il suprima ces deux Etats Watara demeurant, le 31 mai 1915 et remplaça beaucoup de chefs de canton. Les villages indépendants aussi furent intégrés dans les cantons. Cette action était inspirée de

"la politique des races" promue déjà depuis plusieurs années par le Gouvernement Générale de l'Afrique Occidentale Française comme étant plus efficace et plus en ligne avec la doctrine de Monroe. La nouvelle organisation qu'il mit en place dérivait du souci de grouper dans les même divisions territoriales les populations dites de même race, c'est-à-dire des populations conçues à la fois comme une unité de reproduction biologique et possesseur d'une culture ancestrale. Les nouveaux chefs de cantons, considérés comme "un rouage nécessaire à l'exercice de notre autorité" étaient choisis parmi les "autochtones de pure race appartenant pour la plupart aux anciennes familles qui détenaient le pouvoir avant l'arrivée des Dioulas dans le pays". Pourtant, tous ces changements de personnel ne furent pas provoqués par la politique des races, et des anciens bien renseignées à Bobo-Dioulasso gardent encore le souvenir de cette période de compétition entre cliques rivales qui favorisait les interprêtes et autres agents de l'administration. Bien que les choix de Maubert ne furent pas unanimement approuvés par ses successeurs, il nomma entre autres les chefs de canton Souro (Konyagamu) à Bobo-Dioulasso⁶, Zezouma à Kotedougou, et Siboro en pays Sambla (Bouende) qui demeurèrent puissants pendant de longues années,

À la suite de la grande insurrection de 1915-16, une troisième circonscription fut créée avec chef-lieu à Hounde où était placé un poste militaire.

Le chef-lieu du cercle

La ville de Bobo-Dioulasso grandit lentement avec l'affluence du personnel étranger. En 1904, le cercle entra dans les territoires relevant de l'administration civile, mais le commandement resta confié à un officier jusqu'en 1913. La présence d'un camp militaire avec des effectifs relativement considérables fut décisif dans l'évolution sociale et économique de la ville. Devenir ville de garnison eut des effets culturels pour Bobo-Dioulasso, tel que la propagation de la langue jula. Le résultat économique principal était

⁴On peut signaler que cette utilisation de "race" dans le parler colonial français le rend synonyme de "tribe" utilisé dans le système colonial britannique et qu'il ne faut pas confondre son sens avec celui de "race" dans les théories eugéniques, ou avec l'utilisation du même mot dans le discours politique américain contemporain.

⁵ANCI Monographie du Cercle de Bobe-Dioulasso, Année 1920, Microfiche 3 Mi 7.

⁶Il devint aussi "président définitif du tribunal de subdivision siègeant au chef lieu du cercle"

l'élargissement d'un marché de consommation amenant à une élévation du coût de la vie quand les prix étaient exprimés en monnaie coloniale. Le Rapport Politique du premier trimestre de 1923 précise que cette situation n'inquiétait pas "la population fixe", c'est-àdire les agriculteurs du canton, qui possèdaient des réserves alimentaires, mais gênait les passagers et les agents indigènes de l'administration et du commerce. En effet, le commerce de détail reposait sur les cauris que défendirent les femmes dans les marchés; les difficultés d'échange entre pièces et cauris permettaient de maintenir une double structure de prix aux dépens des salariés. L'administration lança une campagne contre les cauris, menée en partie par la politique des impôts, comme nous le verrons plus loin, mais la bataille resta irrésolue pendant de longues années.

Bobo-Dioulasso devint centre de scolarisation avec une école comprenant deux classes avec internat, dirigée par un sous-officier. En 1905, l'école fut transformée en école régionale avec trois classes; en 1908 elle reçut son premier instituteur européen qui était assisté par des moniteurs et surveillants africains. En 1909, à la suite de deux incendies rapprochés, l'école fut transférée en dehors de l'agglomération.⁷

Dix ans avant la conquête, le nombre total d'habitants dans les deux villages, un hameau satellite et deux colonies de négociants formant l'agglomérat de Sia avait été valué à 5.000 par G. Binger.^B La population de la ville passa de 8554 dans le recensement de 1915 à 11000 dans celui de 1925. Les chiffres pour la population totale du cercle augmentèrent aussi, mais là nous sommes moins certains que nous ne nous trouvons pas en présence d'un mirage des rapports de force entre la population et l'administration, plutôt que d'un phénomène démographique. Le Rapport d'Ensemble pour l'année 1904 donne "une population approximative de 230.000 habitants" pour le cercle répartit de la manière suivante: Etats de Pintié Ba: 50.000, Dafogo: 18.000, Morifing: 20.800, Canton de Bobo-Dioulasso: 10.950, Bereba: 18.050, Tolono: 21.176, Nanergué 10.872, Sindou: 38.912,

⁷À Kounima, près de la Gendarmerie Nationale, selon Ciré Ba, Birahim <u>Sya ou Bobo-Dioulasso</u> (Bobo-Dioulasso, Imprimerie de la Savane, 1971), p. 183.

⁸ Binger, G. <u>Du Niger au goife de Guinée par le pavs de Kong et le Mossi (1887-1889)</u>, vol. 1, p. 370 (Paris: Hachette, 1892).

Tagoira: 11.483, et les villages dépendants du cercle: 30.450. La Monographie du Cercle de 1920 maintient que le premier recensement donnaît une population totale de 260.000, mais que le chiffre, toujours "approximatif", qui servit de base à la perception de l'impôt en 1908 était 275.655, ce que le rédacteur considère au dessous de la réalité. A la veille de la grande insurrection de 1915 Maubert estimait la population du cercle à 330.000. Le recensement de 1920 donne une population imposable de 246.000, répartie en 132.850 pour la circonscription de Bobo-Dioulasso, 84.157 pour celle de Banfora, et 28.822 pour celle de Hounde. Le Rapport du premier trimestre de 1923 fait référence au "300.000 indigènes du cercle de Bobo".

En matière de budget du cercle, ce qui frappe l'observateur est que les administrateurs suivirent une politique d'extrême prudence qu'on qualifierait de très conservatrice dans le parler économique anglo-saxon. Il s'avère qu'il n y avait pas de crédits pour combler un déficit et que l'administration locale était contrainte de restreindre ses dépenses, pour chaque cycle budgétaire, dans les limites de ses ressources fiscales. Grace à des fières petites phrases sur l'éventualité d'un excédant des recettes sur les dépenses, on comprend que les administrateurs essayèrent même d'économiser pour avoir un fond régulateur. A titre d'exemple, le budget du cercle pour 1920 prévoyait des recettes de 275.947 francs, dont environ deux cents milles seraient dépensés pour les salaires du personnel, 25.000 pour les travaux publics, 4.000 pour l'entretien des immeubles, 6.000 pour les bourses scolaires et matériels d'école, avec un excédant d'environ 35.000 francs. On ne peut pas penser que cette politique budgetaire favorisa l'expansion de l'économie coloniale débutante.

L'impôt

Un impôt dit de capitation était imposé à la population et constituait la plus grande source de recettes pour l'administration. En principe, cet impôt était personnel, mais dans la pratique on fixait les sommes à acquitter par canton sur la base des rôles plus ou moins fantaisistes. Les chefs de canton répartissaient ces montants par village, tandis que la

distribution de la charge à l'intérieur du village était délaissée aux intéressés eux-même. Les administrateurs présumaient que parmi les agriculteurs l'impôt était effectivement déboursé par le chef de la maisonnée, mais sachant la diversité d'organisation politique, de parenté et de la constitution de la famille dans le cercle, il n'est pas facile de déterminer si c'était toujours le cas. Cire Ba, par exemple, signale avec une illustration détaillée et intéressante que dans les villages bobo, les fils avaient des obligations de travaux de culture vis-à-vis de leur oncle [matrilinéaire] qui gérait les relations matrimoniales, et qu'ils possédaient en plus des champs privés où ils cultivaient des produits pouvant rapporter de l'argent pour se procurer des parures, de sorte que le père réclamait un "impôt" à ses fils.9 Ces flux à l'intérieur des maisonnées et entre celles-ci, qui concordent bien avec les observations ethnographiques plus récentes 10, n'avaient pas de place dans la vision stéréotypée des coloniaux. Les rôles établis acquéraient une importance quand on augmentait le taux d'impôt, parce que l'excédant à percevoir de chaque village était calculé sur cette base. Ces rôles étaient périodiquement mis à jour à partir de nouveaux recensements. Les réactions des villageois laissent entrevoir qu'au début ils considéraient ces charges comme une imposition du fort, assimilables aux cadeaux-tribut que se faisaient payer les <u>faamaw</u> de la période précoloniale, et effectivement les chefs de cantons n'étaient autre que des gens de la même catégorie, sinon les mêmes personnes. Les villageois protestaient la périodicité de ces charges et souvent ne payaient que sous la menace. Dans la première décennie du siècle, la collecte d'impôt prenait souvent la forme d'une razzia, quelque peu comme ce que décrit Labouret pour le cercle voisin du Lobi. Par exemple, le Rapport sur l'Etat de Pacification du Cercle de 1904 demande pour une "tournée administrative de recensement et de rentrée d'impôt" à commencer dans le Tierla (cantons de Nafona et Seniena) le 1er décembre: un détachement de 30 tirailleurs, 10 auxiliaires d'infanterie et 10 cavaliers auxiliaires, sous les ordres du lieutenant commandant le poste de

⁹Ciré Ba, Birahim Sya ou Bobo-Dioulasso (Bobo-Dioulasso, Imprimerie de la Savane), pp. 149-150. ¹⁰Voir Saul, Mahir, "Separateness and Relation: Autonomous Income and Negotiation among Rural Bobo Women" in <u>The Household Economy: Reconsidering the Domestic Mode of Production</u>, sous la direction de R. Wilk, Boulder, Co., 1989, pp. 171-193.

Banfora. Aussi il préconise que cette tournée devra se faire en même temps qu'une autre "tournée de police" destinée aux cantons de Nienegué, Bereba et Siankoro, avec cent cinquante tirailleurs et auxiliaires, une pièce d'artillerie 80m/m, et deux officiers. Les administrateurs considéraient le paiement paisible de l'impôt comme mesure du pouvoir des chefs de canton et de la soumission de la population. Au début du siècle parfois une résistance militaire acharnée pouvait être récompensée par une négotiation et diminution de l'impôt du village, comme ce fut souvent le cas dans le Tierla et d'autres régions "anarchiques", mais cette politique pragmatique avait aussi ses critiques parmi les administrateurs. Il faut aussi prendre en compte que l'impôt n'était qu'un seul, et pas nécessairement le plus lourd, des composants du fardeau colonial. L'arrivée d'une compagnie de gardes ou tirailleurs dans les alentours d'un village était une catastrophe, et même les commandants de postes et garnisons militaires entreprenaient des réquisitions non-enregistrées, 11 actes qui eurent des conséquences terribles sur le nombre du cheptel, comme on le verra plus loin.

Le taux d'impôt passa de 0F75 en 1899 à 3F en 1921. Le Tableau 1 donne cette progression ainsi que les recettes d'impôt comparées aux recettes totales pour les années 1908-1920. A travers les fluctuations annuelles, on constate une tendance pour les revenus d'impôt à augmenter en proportion, par rapport aux recettes totales, de 60-70% entre 1908 et 1916 aux environ de 90% après 1918. La croissance spectaculaire du montant d'impôt entre 1899 et 1920, présentée dans le Tableau 2 et la Figure 1, ne s'explique ni par l'augmentation du taux ni par une progression démographique. Elle était due à l'absorption progressive des communautés indépendantes dans le système administratif. Après 1918, les Européens et assimilés qui n'étaient pas jusqu'alors imposables furent aussi soumis au paiement d'un impôt personnel dont le taux était de 10F, ce qui donna en 1920 une perception de 310F.

¹¹Par exemple le cas du Capitaine Niemen dans le Rapport Politique du troisième trimestre 1921.

La Monographie du Cercle de 1920 explique que tous les indigènes, exceptés les vieillards, les infirmes et les enfants au dessous de huit ans étaient astreints d'impôt. Le rôle établi chaque année d'après les derniers recensements, était approuvé par le Gouverneur au conseil d'administration. La rentrée commençait en janvier et on désirait effectuer les perceptions à la fin du premier trimestre. La consultation des tableaux partiels 3 à 9 montrera que cela fut en grande partie possible pour les années 1900-1902, mais pas pour les années 1903, 1904 et 1905. Les villages se lassèrent de payer l'impôt et on ne pouvait le faire rentrer qu'en allant le reclamer avec des tournées de police en saison sèche ou au début de la saison des pluies.

Les premiers rôles furent établis en 1899, en pleine conquête. La presque totalité de cet impôt était acquitée en nature. Pendant les premières années de l'occupation, les chefs Watara reçurent une partie de l'impôt perçu dans leur provinces. En 1899 leur part fut un tiers des perceptions. Les années suivantes, elle fut successivement réduite de un quart à 1/12. En 1904, le gouverneur décida qu'ils recevraient une indemnité fixe et indépendante de l'impôt. Une remise de 1% était allouée aux chefs de village sur le montant des sommes qu'ils recueillaient, et aux chefs de canton sur l'ensemble des perceptions réalisées dans leur province.

Le Rapport Politique du mois d'août 1902 décrit la difficulté que l'administration éprouvait à encaisser les recettes effectués par les chefs Watara. Certains villages avaient déjà payé 2 ou 3 fois la valeur de l'impôt réclamé par le cercle aux chefs des Etats, alors que les chefs n'étaient pas encore libérés envers le cercle. Cet impôt était payé en boeufs, cauris, mil, et aussi en captifs, qu'on vendait pour acheter des chevaux. Par exemple, le village de Ba avait donné six captifs et le village de Sorosiamasso cinq captifs. La collecte de l'impôt avait animé le marché d'esclaves de Soubakaniédougou où Morifing et ses agents les vendaient aux julas qui les emmenaient à la Côte d'Ivoire. Nous sommes encore en période d'objectifs divergeants. L'administrateur se plaignait que les chefs

¹²ANCL 5EE 21.

entretenaient une nuée de griots, sofas, domestiques, et leurs nombreuses familles. Les administrateurs soutenaient que le jeu d'enrichissement personnel anquel se livraient ces chefs était illégitime et nuisible au projet de construction de l'état colonial, sans reconnaître que durant ces premières années, les chefs étaient en guerre contre les populations placées sous leur responsabilité dans un esprit d'alliance mais aussi de compétition avec leurs partenaires français.

L'augmentation de la perception de l'impôt en monnaie française dépendait de la mise en circulation du numéraire, ce qui n'était pas seulement une affaire administrative. En dehors de l'armée et des besoins restreints de l'administration civile, il y avait peu d'emplois salariés pour stimuler la circulation du numéraire dans le cercle. Les principales sources de monnaie pour les agriculteurs étaient la vente des denrées alimentaires et d'autres objets de consommation au personnel du cercle et la vente des produits d'exportation. La croissance de l'exportation pour l'Europe était lente et irrégulière, mais décisive pour l'augmentation des revenus d'impôt. Les allocations familliales jouèrent aussi un rôle quand commencèrent les recrutement militaires. La répartition de la perception entre monnaie, cauris et biens en nature pour les années 1899-1903 est présentée dans le Tableau 10. Le Tableau 2 présente la diminution de la perception en nature jusqu'en 1906. Le Rapport Politique du mois de mai 1903 se félicite d'avoir renversé le taux de perception en faveur de la monnaie, mais ce résultat était complètement fortuit et imprévisible. Il tenait en grande partie à l'activité des commerçants européens de Sikasso qui avaient mis beaucoup d'argent à l'achat du caoutchouc des lianes gohine, et dans une moindre mesure à celui de leurs représentants qui opéraient dans les environs immédiats de Bobo-Dioulasso. Grâce à ces achats, l'impôt avait été payé presque uniquement en argent dans les lointains cantons de Sindou, Folona et Tagouara, mais presque uniquement en nature ailleurs. La propagation de la monnaie dans les villages suivit étroitement le développement du commerce du latex, et la saignée des lianes devint l'emblème du "prix de la vie". Ce développment s'arrêta brusquement avec la "crise du caoutchouc" des années

1910-13, due simultanément à la baisse de la production résultant du peu de soins qu'on prenaît pendant la récolte des lianes sauvages et à l'effondrement des cours mondiaux pour la matière. La saignée des lianes fut effectivement interdite pour améliorer le stock naturel. Les effets pour le commerce européen local sera décrit plus tard mais il y a lieu de préciser ici que la vente du caoutchouc reprit dans une moindre mesure dans les années 1920.

Manifestement l'administration était solidaire avec les commerçants et leurs agents qui cherchaient des produits à exporter, mais il ressort de la lecture des rapports que l'encouragement de la vente des produits au commerce européen n'était pas l'impulsion principale du désir de percevoir plus d'impôt en numéraire, et que surtout au niveau local les relations entre administrateurs et commerçants n'étaient pas toujours harmonieuses. La politique des perceptions en monnaie se nourrissait au début surtout des facteurs d'ordre affectif, bien qu'elle fut maintenue par des intérêts pratiques. Les administrateurs étaient choqués et insultés de constater que les pièces et billets n'étaient pas connus dans beaucoup de cantons et qu'on ne les acceptait pas dans les marchés. Les difficultés rencontrées par les employés du cercle à se procurer des vivres ajoutaient un souci pratique à ces sentiments. Les tournées de perception d'impôt étaient présentées aux villageois comme des punitions coûteuses pour le refus de s'acquitter de l'impôt en numéraire. De leur côté, les agents commerciaux des maisons européennes se plaignaient que la perception de l'impôt en caoutchouc les privait d'une part de leur marché. En 1907, un ordre mit fin au paiement de l'impôt en nature. A partir de cette année là, toutes les perceptions furent contabilisées en argent, bien que les saisies punitives continuèrent, ce qui obligea les agents d'impôt à vendre leur butin au marché avant de verser la somme perçue.

La réorganisation entreprise par Maubert ent ses effets sur la perception des impôts. Dans les environs de Bobo-Dioulasso, de nouveaux recensements furent effectués pendant les mois de juillet-août 1915. Le taux de capitation augmenta de 1F25 à 2F en prévision d'une reprise de la traite du caoutchouc en septembre 1915, à la fin de l'interdiction de la saignée. L'excédant des recettes à laquelle on s'attendait ne se réalisa que deux ans plus

tard, à cause de la grande insurrection de 1915-1916. Néanmoins, les villages qui restèrent soumis durent payer plus d'impôt et compenser pour le manque de recettes dans les régions en rebellion. On peut constater aussi que cette augmentation n'a pas été uniforme. Bien que les nouveaux recensements donnent un plus grand chiffre de population, le nombre de personnes imposables diminua dans les quartiers de Bobo-Dioulasso Koko, Bendogosso et Sakabi, tandis qu'il augmenta ailleurs. Par exemple, leur nombre passa de 1200 à 1614 à Loroferesso et de 1500 à 1809 à Koumi. Faisant la part du nouveaux taux de l'impôt, ces chiffres signifiaient le redoublement du montant à acquitter par le village.

Le peu de relation entre la forte montée des recettes d'impôt de capitation et la démographie presque constante peut-être aussi remarquée dans l'effet nul de la grande mortalité des guerres de l'insurrection, et de l'exode qui suivit la répression, sur les montants perçus après 1917. De nouveaux recensements étaient entrepris au fur et à mesure qu'on étendait le controle militaire à de nouvelles communautés, et ils indiquaient presque automatiquement une plus grande somme collective à acquitter. Les rapports de 1921 prévoyaient un excédent de recettes appreciable à la suite des recensements opérés dans des nouvelles circonscriptions, de 601.432F en 1920 à 738.983F, répartie de la manière suivante: 397.277F pour la subdivision de Bobo-Dioulasso, 252.771F pour celle de Banfora, et 86.466F pour Houndé. Le Rapport Politique du troisième trimestre de cette année reconnaissait que la charge d'impôt était inéquitablement distribuée entre les cantons et que depuis la création récente de la Haute Volta les charges incombants aux habitants avait décuplé, sans avantage correspondant. C'était un temps de réévaluation parmi les administrateurs et leurs discussions nous laissent saisir les principes différents et contradictoires qui inspiraient la politique fiscale. Le Rapport d'Ensemble de la Colonie de Haute Volta daté du 31 décembre 1920¹³ signalait qu'on avait suggéré de modifier l'assiette d'une taxe personnelle exclusivement imposée à la population mâle. Le rédacteur du rapport ne mit pas en cause la supposition que ce sont les hommes chefs de famille qui ont

¹³ANCI, 5EE I(1)

la responsabilité de s'acquitter de l'impôt, mais rejetta cette suggestion en faisant remarquer que dans la colonie les femmes et les enfants constituaient un signe et une source de richesses plutôt qu'une charge pour le chef de famille. On se rends compte qu'à partir de la théorie d'un impôt personnel, neutre du point de vue de l'activité économique, on avait déjà glissé vers une conception d'impôt sur le revenu, et qu'on voyait dans le nombre de dépendants un indice pour évaluer indirectement ce revenu.

En dehors de l'impôt, l'administration recevait des amendes judiciaires ou disciplinaires, une taxe sur les armes à feu, une taxe sur les envoies de fonds par "remises commerciales", les rachats de prestation admis pour les commerçants patentés, et une taxe sur les cartes d'identités. Parmi toutes ces recettes, celles effectuées au titre des droits de marché constituaient le plus grand revenu après l'impôt. La plupart de ces taxes étaient payées de toute façon par les gens du commerce.

Le commerce

La vie commerciale animée d'avant l'occupation est décrite dans les récits des explorateurs de la fin de 19eme, surtout ceux de G. Binger et du Docteur Crozat. Le Des julas amenaient des noix de kola du sud, des animaux, du sel, des manuscrits islamiques et du papier à écrire du nord. Il y avait aussi un mouvement des produits en fer, du soumbala, et des bestiaux vers la côte. Un commerce à plus grande echelle, des captifs de guerre contre des chevaux et des armes à feu perfectionnées importées, prenait lieu entre partenaires privilégiés en dehors des marchés. Le commerce recula pendant la violence de l'occupation, mais la vie commerciale reprit petit à petit en se modifiant lentement. On importait toujours dans le cercle du sel gemme, des bandes de coton, des noix de kola, de la verroterie, du sel marin, des étoffes européennes, des cuvettes, et d'autres petits articles européens, et on exportait des boeufs, moutons et chèvres, quelques volailles, du beurre de karité, du soumbala, et des dabas et des haches. A titre d'exemple, nous donnons les

¹⁴Binger, G. <u>Du Niger au golfe de Guinée par le pays de Kong et le Mossi (1887-1889)</u> (Paris: Hachette, 1892). Crozat, Docteur "Rapport du docteur Crozat sur sa mission au Mossi" <u>Journal Officiel de la République Française</u>, 23ème année, 1891, 270: 4797-4801; 271: 4806-4809; 272: 4820-4823; 273: 4835-4837; 274: 4847-4850..

statistiques trimestrielles d'importation et exportation du cercle pour les années 1903 et 1904 dans les Tableaux 11-18. On constate dans ces tableaux que les marchandises de l'ancien commerce dominent: le sel, le kola, les boeufs, les guinées, le karité. Les deux premiers articles sont des objets de transit et figurent dans les colonnes d'importations et d'exportations. L'importation des spiritueux devient visible. À partir du deuxième trimestre de 1903, l'exportation du caoutchouc commence à prendre de l'importance. En 1903, on exporte du cercle 22.476 kg de caoutchouc pour une valeur de 54.065F. En 1904, on en exporte 29.000kg pour une valeur de 104.525F. Ces valeurs sont très proches des montants des impôts versés en numéraire dans les années respectives (Tableau 2). Pourtant, aucun article ne domine la liste. Le commerce se fait à une echelle modeste mais reste diversifié. Le montant des exportations est inférieur à celui des importations.

On ne peut pas avoir des illusions sur ce que ces chiffres représentent. Les activités enregistrées sont celles des commerçants passant par Bobo-Dioulasso. Le Rapport Administratif du 2ème trimestre de 1900 note que les julas allant de Koury à Diébougou et Bouna, ou de Sikasso à Gottoga, ou inversement, évitaient Bobo-Dioulasso pour abréger leur route et aussi pour ne pas payer de laisser-passer. Le Rapport d'Ensemble de 1903 mentionne également que quantité de caravanes passaient par d'autres routes où elle ne pouvaient pas être enregistrées. On n'a dans ces chiffres qu'une fraction du mouvement commercial local, mais peut-être la totalité des exportations vers l'Europe. En 1907 la cire, les peaux, les arachides et l'ivoire étaient des articles d'exportation. Les produits d'exportation partaient surtout vers Barnako, par Sikasso et Bougouni. Le caoutchouc était expédié à Conakry. Il y avait aussi un commerce important de bestiaux vers la Gold Coast qui s'amplifia pendant les années de la première guerre mondiale parce qu'il présentait l'occasion de jouer sur les taux de change entre les monnaies britannique et française et facilitait l'importation des articles européens rares. Un épisode de <u>L'Etrange destin de</u> Wangrin de A. H. Ba en a fixé le souvenir dans la littérature. Les efforts administratifs pour améliorer le stock naturel des lianes gohine, les développer en plantation, planter des

céara, augmenter la production de caoutchouc, échouèrent. Les rêves d'augmenter la production des céréales pour le commerce, et de développer d'autres cultures industrielles telles que le coton, le chanvre, l'indigo, le tabac, le sisal produisirent des résultats modestes.

Ce qui réussit le mieux fut le marché de consommation urbain. Le rôle des Patentes pour l'année de 1907 énumère 45 femmes qui avaient des licences de dolo. Elles payaient un droit de 60F, ce qui fournit au cercle une recette de 2.700F, tandis que les patentes des neuf commerçants indigènes ne donnèrent que 720F au total et celui des huit sociétés européennes 1.370F. À la tête de cette liste de dolotières, on rencontre le nom de Guimbi Ouattara qui tenait un cabaret fameux dans la ville, bien fréquenté par les tirailleurs et décrit par Dominique Traoré. La Monographie du Cercle de 1920 déplorait le revers du commerce dans le cercle qui mèna à des fluctuation dans les recettes des patentes de commerce. Les maisons européennes abandonnèrent leurs opérations et le montant des perception fut réduit à 2.227F50 en 1919. Cependant l'industrie de dolo prospèra et les licences de vente montèrent, la même année à 7.320F.

En 1920 le cercle de Bobo-Dioulasso comptait 80 marchés sur lesquels des percepteurs salariés désignés par le commandant de cercle perçevaient des droits de place journaliers, dont le taux variait de 0F05 à 0F15. Les commerçants plus importants payaient une somme trimestrielle variable. Ils devaient aussi se munir d'une carte d'identité qui leur coutait 0F50. Ils étaient admis à "racheter" les journées de prestation. En 1920, dans le cercle 1600 prestataires opérèrent 8000F de rachat.

Des maisons de commerce européennes commencèrent à s'installer à Bobo-Dioulasso au début du siècle, en pleine opération militaire. Selon le Rapport Commercial et Agricole du troisième trimestre de 1901, la maison Deves et Chaumet avait une succursale à Bobo depuis 1899, Pillet et Colas était créé en janvier 1900, et il y avait une succursale de la Société du Haut-Niger. Le Rapport d'Ensemble de 1903 nous donne la liste suivante: Ch. Peyrissac et Cie, Deves et Chaumet, Niger Soudan; Morel et Prom avait été récemmant établie. Trois autres maisons, la Société Commerciale du Soudan Français,

Calcot, et Buhan et Tysseire avait fait une demande de concession et comptaient s'installer à
la fin de la saison des pluies. 15

Ces maisons suivaient la conquête et arrivèrent sur les pas de l'armée. Elles achetaient des produits d'exportation et vendait des articles importés de l'Europe. Leurs sièges en Afrique étaient au Sénégal ou au Soudan. Cela découlait des faits de la conquête. Toutes les voies de communications établies par l'armée venaient de l'ouest et passaient par la région du Niger en y faisant figurer les fleuves très souvent, et le courrier officiel arrivait de Ségou par San. Les représentants européens de ces maisons résidaient à Sikasso; ils avaient acheté à Bobo-Dioulasso des terrains que l'administration avait expropriés et retirés de l'agriculture pour créer un centre ville, et avaient mis des gérants africains sur place. La plupart de ces gérants africains étaient originaires du Sénégal, mais les noms cité par Ciré Ba font ressortir qu'ils n'étaient pas nécessairement des Wolofs comme le laisserait entendre les formules utilisées dans les rapport. En 1910, on comptait dix maisons de commerce européennes. De plus, il y avait quatres opérations dirigées par des Sénégalais citoyens français et une boutique tenue par un Syrien. Cette tendance à la hausse ne continua pas. En 1920, après la "crise du caoutchouc", il ne restait plus à Bobo que quatre maisons européennes.

Avec l'établissement de la Haute Volta, l'encouragement du coton comme produit d'exportation devint la politique officielle principale. L'histoire du coton sous le gouverneur Hesling est trop bien connu pour que nous nous attardions ici. Souvent produit par contrainte, mais soutenu par l'administration avec des efforts d'organisation et de vulgarisation, la production et l'exportation augmentèrent. Par contre la cire, les peaux, le caoutchouc furent délaissés en réaction à la baisse des prix de vente en Europe, et le coton ne survit que grâce à l'intervention énergique du gouvernement.

¹⁵Rapport d'Ensemble, 1903.

¹⁶Ciré Ba, Birahim Sya ou Bobo-Dioulasso (Bobo-Dioulasso, Imprimerie de la Savane, 1971), p. 185.

En 1923 le salaire d'un manoeuvre ou porteur à Bobo-Dioulasso variait entre 0F75 et 1F25. Il était mieux payé sur les chantiers de la Côte d'Ivoire pour la construction du chemin de fer ou l'exploitation forestière. Les migrations de travail avaient commencé à intégrer le cercle à la côte, bien avant la dissolution de la Haute Volta, et la vie commerciale ne tarda pas à manifester un développement parallèle.

Le commerce reprit à Bobo-Dioulasso vers la fin des année 1920 avec l'arrivée de nouveaux européens. Cette fois-ci ce n'était pas les grandes maisons qui revenaient, mais les "petits blancs", des négociants indépendants qui espéraient un futur brillant pour le cercle et qui venaient non pas du Soudan mais de la Côte d'Ivoire. L'impulsion, à l'encontre de ce qui s'était passé dans la période précédente, venait du sud et était liée au chemin de fer qui contribuait déjà à accélerer la croissance de la ville avant son arrivée en 1934. R. Delavignette décrit l'ambiance qui y régnait dans l'attente:

Les boutiques, les magasins, les garages s'élevaient de chaque côté des rues à peine tracées (...) au 'bar des margouillats' la fortune de Dioulasso était prédite. Les buveurs en corps de chemise la tenait dans leur bras (...) Ils appelaient le chemin de fer. Et ceux qui, de montée en montée vers le nord, avait raté la chance à Agboville avec le bois, à Dimbokro avec le cacao, à Bouaké avec le caoutchouc et le coton, la cherchaient ou l'attendaient à Dioulasso où elle s'appelait karité ou arachide.¹⁷

<u>Monnaies</u>

La diffusion de la monnaie ne cessa pas de poser des problèmes à l'administration.

Une vraie bataille contre les cauris fut engagée dès le début de la colonisation, non seulement pour faire accepter les pièces, mais pour totalement supprimer les coquillages.

La population refusa de reconnaître l'équivalence des différentes coupures en introduisant des évaluations d'ordre qualitatif entre les pièces de monnaie. Le Rapport Financier du 4ème trimestre de 1908 explique ce comportement:

¹⁷ Cité dans Somé, H.P. <u>Les transformations de la vie rurale dans l'arrière pays de Bobo-Dioulasso</u>. Thèse de doctorat de 3ème cycle, Université de Bordeau III, 1980, p. 77.

La pièce de 5F est de plus en plus prisée. La pièce de 2F par contre n'est pas appréciée, les indigènes manifestant toujours une répugnance marquée à la recevoir; ils se croient lésés par la pièce de 1F; ils préfèrent de beaucoup les pièces anglaises de 2 schillings [sic] qui étant d'un module plus grand se rapproche mieux, pour leur jugement, à la valeur de 2 pièces de 1F. Le schilling ou le double schilling se trouve en assez grande quantité entre les mains des indigènes; ils proviennent de la colonie anglaise du 'Gold Coast'; bien entendu cette monnaie n'est pas reçue dans la caisse de l'agence spéciale. Les sous sont acceptés assez facilement dans la circulation, mais il existe une tendance à vouloir les réintégrer à l'agence spéciale chaque fois qu'il y est fait des paiement de la part des indigènes.

Un grand effort fut entreprit pour substituer des centimes pour les cauris. Les pièces d'un centime furent mises en circulation en 1898 et continuèrent à être frappées jusqu'en 1920. Elles étaient rarement utilisées en France métropolitaine et étaient destinées principalement pour l'usage dans les colonies. En 1914 furent introduites les pièces de cinq et dix centimes, d'un diamètre un peu plus large et avec un trou au milieu, ce qui les rendait semblables aux pennys britanniques et permettait de les enfiler. Ces tactiques eurent peu de succès, comme le reconnait le même Rapport de 1908: "il est certain que l'idéal serait d'arriver à la suppression totale des cauris, mais comment y arriver? Je croie qu'il fàudrait procéder radicalement, mais pour cela le concours du commerce s'impose". Le rapport propose de payer les petites sommes en partie en centimes, mais de ne les recevoir en retour que comme appoint de paiement, évidemment dans le but de pousser la population à utiliser les centimes dans le commerce local. On dénégait ainsi le rejet politique de cette intégration et, en s'attendant à ce que la population accepte une pièce que l'administration ne voulait pas prendre en retour, on faisait aussi preuve de peu de sens économique. "Il faudrait que les commerçants veuillent se servir de cette monnaie plutôt que d'employer le système des cauris, mais malheureusement leur bonne volonté se heurte au refus obstiné des indigènes qui exigent toute autre monnaie, même des cauris plutôt que des centimes". L'administrateur espèrait arriver "à un résultat satisfaisant" dans l'écoulement des centimes, sans cacher "qu'il serait nécessaire d'user d'autorité".

Il y avait bien des raisons pratiques pour la répugnance à accepter les centimes: les pièces étaient trop légères, surtout celles d'un centime, et ne se prêtaient pas bien aux habitudes de stockage et de dénombrement qui s'étaitent développées pour les coquillages. Mais il y avait un enjeu plus important dans cette oppositon, qui fut de plus en plus facile à découvrir avec la fluctuation de la valeur de la monnaie française au cours des années. La population agricole utilisait la monnaie coloniale principalement pour le paiement de l'impôt et les cauris pour les autres échanges. Les pièces étaient par ce comportement reduites en une "monnaie spéciale". Une bourse s'était établie très tôt pour l'échange des devises contre des cauris et Labouret décrit bien le commerce florissant des changeurs sur les marchés de Dapola et de Nandola près de la frontière avec la Gold Coast¹⁸, mais elle était active surtout dans les premiers mois de l'année au temps du paiement de l'impôt. Pour le reste de l'année les échanges étaient au profit des agriculteurs. Les barrières contre l'intégration complète des deux numéraires donnèrent comme résultat la création de deux "sphères d'échange" parmi lesquelles le transfert, essentiellement en forme de la vente des vivres aux salariés de l'administration, était largement sous l'emprise des cultivateurs.

Ce manque d'articulation explique bien l'irritation des administrateurs, parce qu'elle ne pouvait pas provenir simplement du désir de contrôle du volume du numéraire, pour prévoir et freiner la hausse des prix. En tout état de cause, à cette époque même l'Etat métropolitain n'avait pas le monopole de l'émission de l'argent. Surtout après la pénurie d'argent qui se développa dans le sillage de la guerre mondiale, certains grands établissement privés commencèrent à émettre leurs propres monnaies et billets qui circulèrent en équivalence parfaite avec l'argent émis par l'etat. Des pièces frappées par la Chambre de Commerce de Paris entre 1920 et 1929¹⁹ circulèrent en France métropolitaine et parvinrent aussi en Afrique de l'Ouest en grand nombre. Il est difficile de savoir jusqu'à quelle date elles demeurèrent en circulation, mais parmi les vendeurs de bric-à-brac du

¹⁸Labouret, H. Les tribus du rameau Lobi (Paris, 1931), p. 363.

¹⁹Pour les photos et les dates d'emission de ces pièces et des centimes voir Krause C. L et al., <u>1996</u>
<u>Standard Catalog of World Coins</u> (Krause Publications, Iola, WI).

marché de Bobo-Dioulasso on trouve aujourd'hui en abondance ces pièces "bon pour" 2 francs, 1 franc et 50 centime émises par la Chambre de Commerce, mélangées à des pièces en franc et centime légales. Ces quasi-monnaies n'inquiétaient pas les administrateurs et on n'en trouve aucune mention dans les rapports, parce qu'elles venaient de la métropole et étaient partie intégrante du système monétaire européen. Il en allait autrement pour les cauris; elles instauraient une aire d'autonomie qui frustrait les efforts d'englober le commerce local dans l'économie coloniale.

Devant l'échec continu des démarches précédentes pour la suppression des cauris, une méthode marginalement plus fine fut adoptée en 1917. L'administration décida, dans l'espoir de retirer les coquillages de la circulation en les ramassant et les détruisant physiquement, de percevoir l'impôt en cauri pour une seule fois. Des tonnes de cauris furent ainsi amassés et brûlés pour faire de la chaux. Les cauris ne disparurent pas, et il est probable que cette mesure contribua au contraire à maintenir leur stabilité contre les aléas de valeur de la monnaie française pendant les turbulences des années 1920. Le Bulletin Commercial du premier trimestre de l'année 1919 se plaignait que le producteur conservait ses grains au lieu de les apporter sur le marché, pour éviter d'être payé en billets nouvellement introduits.

Une augmentation considérable du coût de la vie a resulté de l'abondance de l'argent. Les fonctionnaires indigènes éprouvent les plus grandes difficultés à vivre et à entretenir leur famille. L'administrateur envisage, pour les mois qui vont suivre, la possibilité de faire fournir aux Gardes les quantités de mil nécessaires à leur subsistance.

Le Rapport d'Ensemble du 31 décembre 1920 attribue la dépréciation des pièces d'argent aux paiement des allocations militaires et au manque des articles importés pour absorber le volume de numéraire. Dans cette période, les cauris intégrés dans un système stable avec la monnaie anglaise constituaient la valeur contre laquelle on peut évaluer la baisse du franc. Une pièce de 5F qui valait auparavant 5000 cauris baissa à 3000 cauris. Les pièces d'argent disparaissaient de la circulation parce qu'elles étaient converties en bijoux, tandis que les billets ne valaient que la moitié des pièces de même coupure.²⁰

²⁰L'économie des cauris persista dans la région de Gaoua jusqu'à la veille de l'indépendance, même quand elle avait perdu de force sur le marché de Bobo-Dioulasso. Voir à ce sujet l'intéressante étude de M. K. Somda

L'agriculture et l'élevage

Cette section ne fait que présenter quelques remarques sur la politique agricole de l'administration, l'économie agricole au sens large étant le secteur le plus difficile à évaluer à travers les rapports.

L'administration essaya d'introduire des nouvelles plantes, surtout des arbres fruitiers, pour la consommation du personnel européen. Selon le Rapport Commercial et Agricole du troisième trimestre de l'année 1901: "Les autorités indigènes ont reçu l'ordre de se procurer et de planter ou semer dans tous les villages mais surtout dans ceux des lignes d'étapes et aussi aux environs de Bobo-Dioulasso des papayers, des bananiers, des citronniers et des ananas". L'école de Bobo-Dioulasso avait un jardin maraîcher où on formait les élèves. À Banfora on avait établit une station agronomique qui avait aussi en 1908 une plantation de 10 hectares aux chutes de Karfiguela. On faisaient des semences experimentales de liane gohine et de céaras, en vue de créer des plantations commerciales de caoutchouc, et faire des semences d'arbres dans les villages sous la surveillance des chefs de canton.

Au sujet de la production des vivres, plusieurs administrateurs remarquèrent l'abondance des céréales et le fait que les récoltes déficitaires étaient rares dans le cercle, mais ils pensèrent quand même qu'il était nécessaire d'avoir une augmentation des superficies cultivées "en vue de constituer des stocks et d'aider les cercles voisins ou des régions moins favorisées". La Monographie du Cercle de 1920 fait aussi la curieuse remarque: "Les indigènes ne constituent aucune réserve en prévision de mauvaises récoltes". On ne peut comprendre cette affirmation que comme un préambule à la constitution des Sociétés de Prévoyance préconisées par le Gouvernement Général. On

Nurukyor. Selon cette étude, en 1948 les fonctionnaires de Gaoua adressèrent une pétition à l'administrateur commandant le cercle pour se plaindre de la hausse des prix et demander "que Gaoua soit placé en deuxième zone et qu'une partie de leur solde soit payée en cauris" M. K. Somda Nurukyor, "Les Cauris du Lobi" Notes et Documents Voltaïques, no. 10, 1976, p. 87.

²¹Monographie de Cerele de Bobo-Dioulasso, Microfiche 3 Mi 7.

voyait plus clair au temps de Maubert, comme indique une observation du Rapport

Politique de juillet 1915, provoquée elle aussi par une instruction prescrivant la constitution
de greniers obligatoires de réserve :

les populations du cercle (...) constituent d'elle-même, régulièrement chaque année, d'importantes réserves de toutes sortes, auxquelles il n'est pas touché tant que les récoltes suivantes ne sont pas définitivement assurées. C'est ainsi qui'il est possible de trouver chez les M'Gouin, Karaboros, Turkas, les Sénofos, etc., des grains, en parfait état de conservation, comptant deux, trois et même quatre années d'âge (...) notre action ne doit-elle pas se borner tout simplement à un contrôle de l'état des choses existant?"

Un aspect peu connu de la politique agricole de la première phase de la colonisation est le grand intérêt porté à l'augmentation de la culture des tubercules. Le raisonnement était que les tubercules représentaient une assurance contre les invasions de crickets. Les pommes de terre ont été introduites très tôt; elles étaient devenues une culture maraîchère, importante dans les années 1920 sur les bords du Kou, mais n'étaient destinée qu'à la vente pour les consommateurs européens. Par contre, les tubercules locales avaient une importance dans le régime alimentaire des villageois, et dans l'optimisme aveugle des administrateurs qui se souciaient peu du calcul économique, on voulait les voir se transformer en cultures principales. Dans le Rapport d'Ensemble de 1903 du Capitaine Desailais nous lisont:

les indigènes se livrent beaucoup plus que par le passé à la culture des plantes sousterraines telles que: l'igname, la patate, le manioc, les arachides. Ils ont compris, sur les conseils des officiers du cercle, que c'était le seul moyen d'éviter la famine qui résultait autrefois du passage des sauterelles dans leurs cultures.

La provision de mil et sorgho pour le marché de Bobo-Dioulasso acquit de plus en plus d'importance. Dans les villages bobo des alentours de Bobo-Dioulasso on nous a informé qu'avant 1940 on vendait des céréales mais que celà prenait la forme d'une vente de dolo; que les chefs de maisonnées demandaient à leurs femmes de brasser leur excédant de grain et que les hommes vendaient cette boisson pour récupérer l'argent. Nous pensons que cette pratique est à mettre en rapport avec l'obligation des chefs de maisonnée à

s'acquitter de l'impôt qui devint de plus en plus pesant, tandis que les apports des cadets et des fermines au paiement diminuèrent avec la fin de la traite du caoutchouc. Sous l'influence de la croissante demande de la ville, le marché des céréales mit fin à ces pratiques et les acheteurs commencèrent à silloner les chemins de la brousse, bien que pendant de longues années la vente courte et simple du mil contre le numéraire continua à présenter pour les cultivateurs bobo des problèmes de conscience liés aux conflits qu'elle suscita à l'intérieur de la communauté.²² Pour illustrer la progression, voici quelques prix glanés dans différents rapports. En 1900, le prix du mil est de 0F10/kg, celui du riz de 0F20F. Au premier trimestre de 1908, nous rencontrons le prix du mil à 0F11/kg, celui du riz à 0F30/kg. Nous ne savons pas par quelles modalités on obtenait ces prix et comment on effectuait les conversions, puisque les céréales ne sont pas vendues sur les marchés par kilo et le prix pour l'achat de grandes quantités est d'habitude plus élevé que celui du petit détail. Nous ne savons pas non plus si les variations saisonnières de prix avaient à cette époque-là l'ampleur qu'elles ont aujourdh'hui. Pour l'année 1925, nous possédons des prix mensuels. Pour le mil, en janvier il est de 0F20, en mars de 0F30-0F50, prix resté inchangé jusqu'en août. On voit que dans les vingt années la progression du prix a été lente. Le franc a certes perdu de la valeur pendant la guerre, mais la hausse du prix du mil est beaucoup plus lente en comparaison, par exemple, à celui des boeufs, qui, lui, est monté de 39F par tête en 1900 à 500-1000F en août 1925.

Le nombre de boeufs a connu une forte diminution au début de l'occupation. Seion la Monographie du Cercle de Bobo-Dioulasso de 1920:

Il est hors de doute que le cheptel a été plus important il y a une vingtaine d'année, les causes principales de sa diminution sont les réquisitions intensives qui ont été faites jusqu'à présent en vue d'alimenter en viande fraîche les compagnies de tirailleurs stationnées à Bobo, Houndé, Banfora, aux prises de guerre et la révolte de Niénégué en 1916 et aussi au grand nombre de têtes fauves, lions et panthères qui pullulent partout. Le

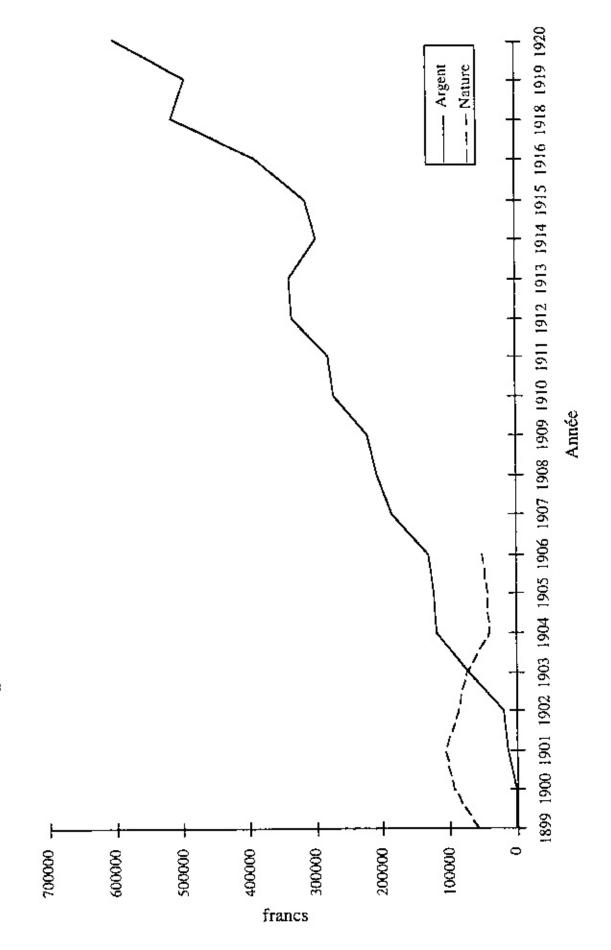
²²Pour le marché de céréales qui prit de l'empleur après la période considérée dans cet article voir: Saul, M. "Development of the Grain Market and Merchants in Burkina Faso" <u>Journal of Modern African Studies</u> vol. 24, no. 1, 1986, pp. 127-153.

désarmement du pays, le retrait de fusils, des arcs, flèches, lances aux indigènes ne permet plus comme par le passé une destruction aussi intense des grands fauves.

Une mesure qui fut entreprise pour remédier au moins à ce dernier désavantage fut de remettre des fusils aux chess de villages et cantons.

Une observation finale qui fait lieu de conclusion. La politique du coton provoqua dans le cercle un essai qui pouvait aboutir à un bouleversement de l'économie agricole mais qui, dans la circonstance, ne donna aucune suite et par conséquant fut complètement oublié. La Monographie de 1920 signale qu'une société européenne venait de demander une concession de 2000 hectares sur les bords de la Léraba pour établir une plantation de coton. Elle espérait avoir des rendements de 400kg/ha et de recouper son investissement dès la première année. C'était le temps où l'administration avait entrepris l'installation d'une égraineuse à Bobo-Dioulasso. Il n'y avait aucune autre exploitation agricole appartenant à des Européens dans le cercle, et aucune concession rurale n'avait été encore délivrée. Les administrateurs n'étaient pas très enthousiastes d'avoir une classe de planteurs dans leur colonie. À plusieurs reprise on lit des affirmations que la colonie devait être reservée aux cultivateurs indigènes. Mais nous supposons que finalement le manque d'autres initiatives de cette sorte doit s'expliquer non pas par la répugnance des administrateurs mais, dans la logique du marché qui émergeait, par la difficulté d'entrer en compétition en matière d'agriculture avec la population locale en obtenant de meilleurs rendements que ceux réalisés dans les champs des villageois. La main d'oeuvre était chère, car elle était employée avec efficacité dans ces champs, quand elle n'était pas requisitionnée par l'administration pour des prestations de travail. On ne pouvait pas la remunérer à un taux qui était supérieur à ce qu'elle obtenait sur ses champs. Nous ne connaissons pas l'histoire ultérieure de cette concession mais nous doutons fort que ses propriétaires aient obtenu le rapport de capital auguel ils s'attendaient.

Figure 1 Progression des recettes d'impôt, 1899-1920, Cercle de Bobo-Dioulasso



Tableaux 1.

Progression du taux de l'impôt et des recettes, 1899-1920

Cercle de Bobo-Dioulasso

Année	Taux de l'impôt	Montant de l'impôt	Total des recettes
1908	0.75	206,940	325,296.97
1909	0.80	221,481	296,660.23
1910	0.80	271,022	330,560.93
1911	1 & 1.25	280,299	367,661.05
1912	1 & 1.25	334,519.75	375,528.48
1913	1 & 1.25	338,048.75	515,105.07
1914	1 & 1.25	298,511.90	338,605.00
1915	1.25 & 2	313,001.50	358,606.55
1916	1.75 & 2	388,647.35	659,380.11
1917		1	
1918		514,605	546,948.15
1919		493,870	538,667.78
1920	2.50	601,432	700,000.00

Source: Monographie du Cercle de Bobo-Dioulasso, Année 1920 (ANCI Microfiche 3 Mi7)

Tableau 2. Recettes d'impôt de capitation, 1899-1920, Cercle de Bobo-Dioulasso

Année	Total	Nature	Argent
	(en francs)		
1899	60,002	58,773	1,229
1900	96,366	94,325	2,041
1901	119,890	106,909	12,981
1902	105,686	85,942	19,744
1903	143,015	73,474	69,541
1904	158,917	39,577	119,340
1905	166,130	42,635	123,495
1906	180,455	49,447	131,008
1907	184,898		
1908	206,940		
1909	221,481		
1910	271,022		
1911	280,299		
1912	334,519		
1913	338,048		
1914	298,511		
1915	313,001		
1916	388,647		
1917			
1918	514,605		
1919	_493,870		
1920	601,432		

Tableau 3
Perception des impôts par trimestre, 1899, Cercle de Bobo-Dioulasso
en francs

	ler	2 ^e	3 e	4e	total
Argent	794.50	133.10	197	105	1,229.60
Cauri	7,351.49	1,342.35	9,128.50	379.95	18,202.29
Boeufs (nombre)	2,860 (100)	535 (25)	22,770 (664)	290 (10)	26,455
Moutons (nombre)	1,165 (233)	623 (156)	4,288.50 (1,173)	136 (43)	6,212.50
Mil	5,260	103	1,503	-	6,866
Caoutchouc	-	10	_	-	10
Coton	22.50	-	-	-	22.50
Chevaux	v		420	-	420
Divers	557		28		585
Total	18,010.49	2,746.45	38,335	910.95	60,002.89

Tableau 4

Perception des impôts par trimestre, 1900, Cercle de Bobo-Dioulasso en francs

	1er	2 ^e	3 e	4e	total
Argent	1,247	404.50	390		2,041.50
Cauris	12,910.69	3,554.75	76.50	9	16,541.94
Boeufs (nombre)	41,377 (926)	5,923.50 (94)	224.50 (13)	•	47,525
Moutons (nombre)	(2,467)	(632)	(68)	0 .	
Mil	24,698.60	1,656.75	297.25	7	26,652.60
Caoutchouc	959.05	178.60	24	-	1,161.65
Coton	-	-	-	-	77
Chevaux	- 1	-	-	÷	
Divers	2,398.85	45.90	<u>.</u>	Ŧ	2,444.75
Total	83,591.19	11,764	1,012.25		96,367.44

Tableau 5
Perception des impôts par trimestre, 1901, Cercle de Bobo-Dioulasso en francs

1010	let.	2 ^e	3 e	4e	total
Argent	3,566.75	3,007	2,688.25	3,869.20	12,981.20
Cauris Boeufs (nombre) Mouton (nombre)	16,056.30 30,467.31 (749) 7,644.58 (2,412)	4,803 6,240.45 (796) 2,410.37 (796)	2,398.75 1315 (49) 291 (97)	8,269.65 1229 (45) 1,028.37	31,527.70 39,256.36 11,373.11
Mil	12,503.85	3,623.65		2,245.23	22,275.15
Caoutchouc	2,127.72	504	101.80	197.20	2,477.12
Coton	-	•	-	-	-
Chevaux	-	1-0	-	- 1	-
Divers	3,182.28	465.23	254.67		*
Total	75,548.79	20,603.07	7,049.47	16,838.64	**119,890.63

^{*} Le total pour divers n'est pas calculé dans le tableau original.

Tableau 6

Perception des impôts par trimestre, 1902, Cercle de Bobo-Dioulasso en francs

	ler	2e	3e	4e	total
Argent	5,270.45	12,459.50	1,152.95	861.95	19,744.85
Cauris	13,552.20	3,000.50	2,466.30	2,266.05	21,285.05
Boeufs	25,432.50	4,275	-	829	30,536.50
Moutens	6,602.50	2,085	15	331	9,033.50
Mil	2,1650.75	2,211.30	830.10	226.25	24,918.40
Caoutchouc	167	2	-	-	169
Coton		-	-	4	_
Chevaux	-	-	-	-	-
Divers					10
Total	72,675.40	24,033.30	4,464.35	4,514.25	105,687.30

^{**} Ce total est correct, sans compter Divers.

Tableau 7

Perception des impôts par trimestre, 1903, Cercle de Bobo-Dioulasso en francs

1	ler	2e	зе	4e	total	
Argent	2,654.70	50,638.35	9,232.30	7,015.70	69,541.05	
Cauris	1,065	22,017.45	9,707.50	3,572.70	36,362.65	
Boeufs	4,970	10,839	2,392.20	2,887.20	21,088.40	
Moutons	122.25	4,429.90	625	611	5,788.15	
Mil	5,346.75	3,804.15	1,052.75	31.50	10,235.15	
Caoutchouc				Į		
Coton						
Chevaux	1					
Divers						
Total	14,158.70	91,728.85	23,009.75	14,118.10	143,015.40	

Tableau 8

Perception des impôts par trimestre, 1964, Cercle de Bobo-Dioulasso en francs

	1 er	2e	3e	4e	total
Argent	25,060.30	25,060.30		4,499.70	
Cauris	2,542.60	2,542.60		367	
Boeufs	670	670		50	
Moutons	451	451		33	
Mil	8,551.83	8,551.83		278.60	
Caoutchouc					
Coton			}		
Chevaux					
Divers					
Total	37,275.77	37,275.77	100	5,228.30	6 <u>1 2 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 </u>

Tableau 9

Perception des impôts par trimestre, 1905, Cercle de Bobo-Dioulasso en francs

		20 00 10			
(<u>) </u>	le le		3e	4e	total
Argent	27,032.80				
Cauris	8,096.70		l		
Boeufs	2,120				
Moutons	39			ļ	
Mil	3,415.25		į		
Caoutchouc					
Coton					}
Chevaux					
Divers		<i>f</i>	<u></u>		ļ
Total	40,703.75	50.00b		<u></u>	

Tableau 10

Perception des impôts, 1899-1903, Cercle de Bobo-Dioulasso en francs

	1899	1900	1901	1902	1903
Argent	1,229.60	2,041.50	12,981.20	19,744.85	69,541.05
Cauris	18,202.29	16,541.94	31,527.70	21,285.05	36,362.65
Boeufs	26,455	47,525	39,256.36	30,536.50	21,088.40
Moutons	6,212,50		11,373.11	9,033.50	5,788.15
Mil	6,866	26,652.60	22,275.15	24,918.40	10,235.15
Caoutchouc	10	1,161.65	2,477.12	169	
Coton	22.50				1
Chevaux	420		-	ē	
Divers	585	2,444.75			
Total	60,002.89	96,367.44	119,890.63	105,687.30	143,015.40

Tableau 11 Commerce du Cercle de Bobo-Dioulasso, 1^{er} trimestre 1903

	Prix	Impo	rtation	Exportation	
	(francs)	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
Noix de karité	10/charge	72	720		
Kolas	40/1000	540,000	21,600	317,000	12,680
Sumbala	10/charge	66	660	87	870
Sel en barre	70	348	24,360	98	6,860
Couvertures	10	198	1,980	124	1,240
Haches et dabas	0.50			3,142	1,571
Pagnes	4	189	756	46	184
Kasas	5	1,095	5,475	375	1,875
Guinées	3.5	555	1,932	43	1,505
Spiritueux	150/caisse	70	10,500		
Divers			15,850		6,235

Tableau 12 Commerce du Cercle de Bobo-Dioulasso, 2^e trimestre 1903

	Prix	Prix Importation		Expo	rtation
	(francs)	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
Boeufs	50	257	12,850	347	17,350
Moutons	4	1,074	4,296	765	3,060
Chevaux	100	3	300	30	3,000
Karite	10	8	80		
Kolas	40	995,000	39,800	324,000	12,960
Sel	70	573	40,110	90	6,300
Sumbala	10		50/552	91	910
Caoutchaouc	2.25		196	8,500	19,125
Pagnes	4	88	352	108	432
Kasas	5	478	2,390	416	2,080
Couvertures	10	222	2,220	160	1,600
Guinée	35	425	14,875	68	2,380
Haches	0.50	<u> </u>		1,520	760
Dabas	0.50			3,260	1,630
Spiritueux	150	78	11,700	_	
Divers	0 94 5800		17,223		6,664

Tableau 13 Commerce du Cercle de Bobo-Dioulasso, 3^e trimestre 1903

	Prix	Impo	rtation	Expo	rtation
	(francs)	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
Animaux vivants		ASSES			
Boeufs	50	414	20,700	233	11,650
Moutons	4	1,005	4,020	620	2,480
Chevaux	100	6	600	16	1,600
Produits alimentaires					
Karite	10	95	950	260	2,600
Sumbala	10	123	1,230	150	1,500
Kolas (1,000)	40	420,000	16,800	346,500	13,860
Sel	70	334	23,380	60	4,200
Matières brutes					
Caoutchaouc	2.50			6,676	16,690
Articles manufacturés					
Pagnes	4	404	1,616	235	940
Kasas	5	442	2,210	104	520
Couvertures	10	124	1,240	106	1,060
Guinée	35	352	12,320	140	4,900
European Guinée	15	1,337	20,055		
Haches	0.50			1,720	860
Dabas	0.50			2,940	1,470
Spiritueux	150	90	13,500		[
<u>Divers</u>			18,736		9,000
Total			137,357		73,330

Tableau 14 Commerce du Cercle de Bobo-Dioulasso, 4^e trimestre 1903

	Prix	Importation		Exportation	
	(francs)	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
Guinée (d'Europe)	15	1,230	18,450		<u> </u>
Spiritueux	150/caisse	120	18,000		
Divers			12,000		
Sel	70	362	25,340	71	4,970
Kolas	40/mille	403,150	16,126	330,000	13,200
Boeufs	50	319	15,950	258	12,900
Moutons	4	989	3,956	700	2,800
Chevaux	100	8	800	12	1,200
Guinée	35	357	12,495	140	4,900
Kasa	5	502	2,510	120	600
Couvertures	10	110	1,100	99	990
Pagnes	4	316	1,264	250	1,000
Karite	10	86	860	300	3,000
Sumbala	10	140	1,400	130	1,300
Divers			4,737		8,500
Haches	0.50			1,835	917.5
Dabas	0.50			3,100	1,550
Caoutchaouc	2.50			7,300	18,250
Total			134,988		76,077.5

Tableau 15 Commerce du Cercle de Bobo-Dioulasso, 1^{er} trimestre 1904

10 10 50	Prix	Importation		Expo	Exportation	
	(francs)	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	
Boeufs	50	391	19,550	219	10,950	
Moutons	4	992	3,968	782	3,128	
Chevaux	100	12	1,200	19	1,900	
Karite	10/charge	78	780	270	2,700	
Kolas	40/1000	400.6	16,024	350	14,000	
Sel	70/банте	273	19,110	72	5,040	
Sumbala	10	221	#523	140	1,400	
Caoutchaouc	3/kg			8,000	24,000	
Pagnes	4	400	1,600	143	472	
Kasa	5	440	2,200	202	1,010	
Couvertures	10	120	1,200	110	1,100	
Guinée	35	350	12,250	145	5,075	
Haches	0.50			1,385	692.50	
Dabas	0.50			3,400	1,700	
Divers			5,000			
Spíritueux			5,230			
Divers					8,000	
Total			135,000*		81,167.50	

^{*}La colonne manque quelques articles, les totaux donnés sont ceux qui sont répétés dans d'autres tableaux.

Tableau 16 Commerce du Cercle de Bobo-Dioulasso, 2^e trimestre 1904

	Importation		Expo	rtation
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
Boeufs	300	15,000	459	22,900
Moutons	940	3,760	1,563	6,252
Chèvres	200	600	45	135
Chevaux	8	800		*.
Karite	250	2,500		
Kolas	150,000	6,000	200,000	8,000
Sel	359	25,130	1.70	
Sumbala	321	3,210	575	5,750
Caoutchaouc			9,500	21,375
Pagnes	348	1,392	75	300
Kasa	579	2,895	38	190
Convertures	783	7,830	450	4,500
Guinée	943	33,005	70	2,450
Haches			1,635	817
Dabas	75.GP			
Divers (européens)	- 444	21,400		4,000
Divers (indigènes)		17,642.75		5,070
Total		141,164.75		81,739

Tableau 17 Commerce du Cercle de Bobo-Dioulasso, 3^e trimestre 1904

	Importation		Expo	rtation
	Quantité	Valeur	Quantité	Vaule
Boeufs	474	23,700	200	10,000
Moutons	697	2,788	150	600
Chèvres	200	800	200	800
Chevaux	20	2,000		
Karite	170	1,700	260	2,600
Kolas	450	18,000	<u></u>	
Sel	470	33,320	¢.	¢.
Caoutchaouc			10,700	39,150
Cotton				
Pagnes	585	2,100	300	1,200
Kasa	395	1,975	250	1,250
Guinée	575	20,125	100	3,500
Haches		00.00	420	860
Dabas			2,940	1,470
Spiritueux		25,750	_	
Etoffes	70	4,950		
Divers (indigênes)		1,352		15,424
Total		140,700*		77,654*

*La colonne manque quelques articles, les totaux donnés sont ceux qui sont répétés dans d'autres tableaux.

Tableau 18 Commerce du Cercle de Bobo-Dioulasso, 4^e trimestre 1904

	Impo	rtation	Expo	rtation
	Quantité	Vaule	Quantité	Valeur
Boeufs	800	40,000	600	30,000
Moutons	1,200	4,800	800	3,200
Chèvres	600	1,800	500	1,500
Chevaux	30	3,000	10	1,000
Karite	575	5,750		
Kolas	300	12,000		
Sel	800	5,800		Ÿ
Sumbala	50	500	2 10 10 10 10 10 10	
Caoutchaouc			800	20,000
Pagnes	200	800		
Kasa	180	900	10-01	
Couvertures	75	750		
Guinée	350	12,250		
Divers (européens)		6,700		
Divers (indigènes)		5,300		8,450
Total		150,100*		81,150*

^{*}La colonne manque quelques articles, les totaux donnés sont ceux qui sont répétés dans d'autres tableaux.

Tableau 19
Importation et exportation du Cercle de Bobo-Dioulasso, 1899-1904
(valeurs en francs)

	Importation	Exportation
1899	431,150	41,630
1900	462,116	92,628
1901	477,981	194,601
1902	504,629	274,301
1903	519,867	260,678
1904	566,964	321,710

Tableau 20 Exportation du Cercle de Bobo-Dioulasso, 1919 et 1920

(valeurs en francs)

Marchandises	191	9 1920		.0
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
Bovidés	23,704	2,370,400	15,415	1,541,500
Ovidés	11,205	112,050	14,837	251,864
Asidés	517	15,510	3	300
Equidés	13	3,900	22	6,700
Pagnes Mossi		15,235		11,231
Bandes de coton		50,400		20,230
Poissons secs	[800	(01/07/2)	1,832
Sel		175	9	3,750
Total		2,568,470		1,837,407

Tableau 21 Importation du Cercle de Bobo-Dioulasso, 1919 et 1920

(valeurs en francs)

Marchandises	191	19	1920		
	Quantité	Valeur	Quantié	Valeur	
Kolas	5,396,370	431,709.60	14,908,343	1,253,585	
Etoffes (pièces)	11,102	166,530	18,462	279,452	
Pagnes	???	8,265		9,443	
Cuires	A 10-2	110	_	2,005	
Bimbeloterie		1,300		13,080	
Perles		122		650	
Turbans		120	. <u>. </u>	1,070	
Divers		9,203		12,047	
Total		617,359.60		1,571,332	